

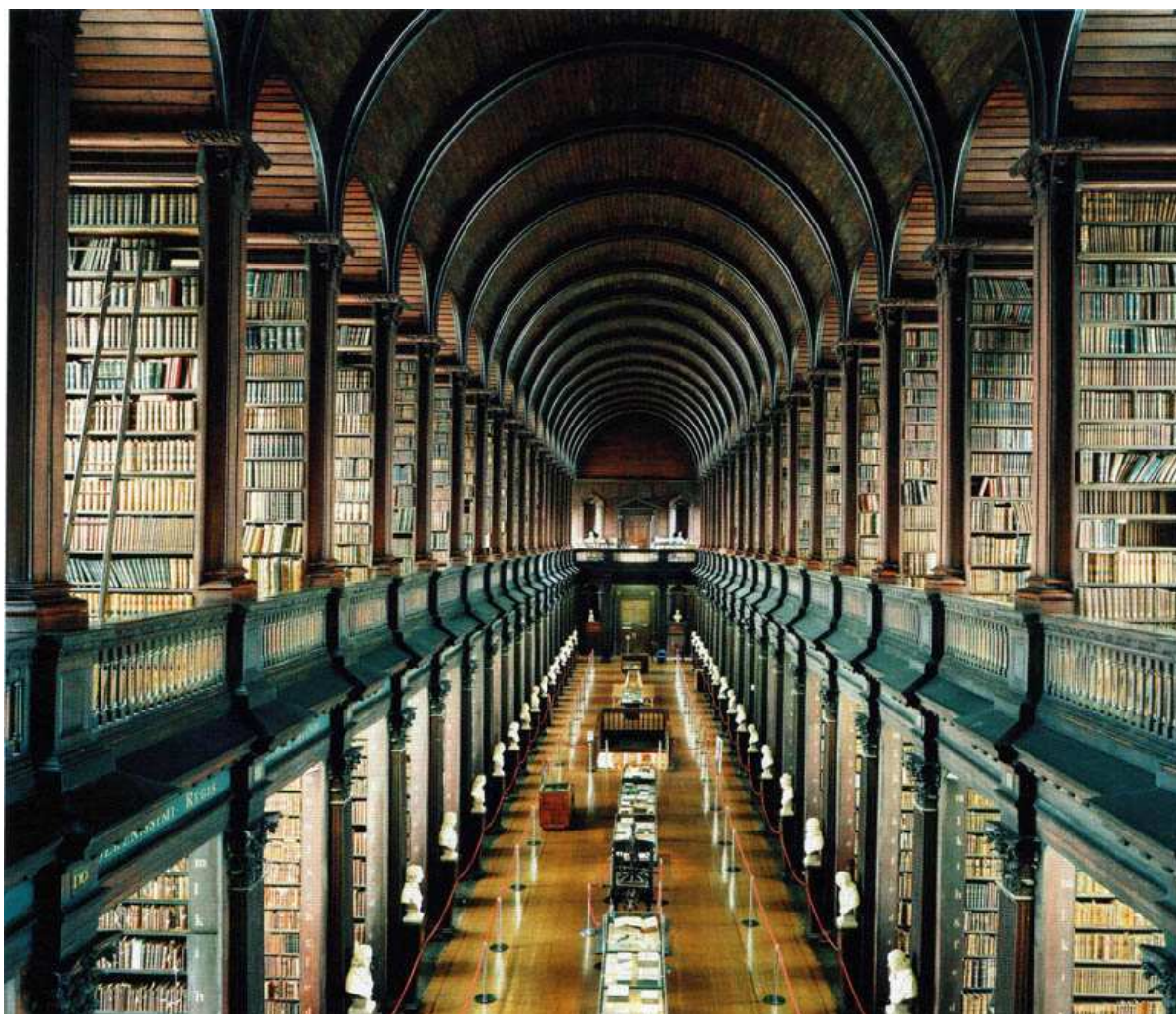
## Master Langues, cultures et sociétés du monde

### MENTION LITTÉRATURES ET ORALITÉS SPECIALITES

1. Textes écrits, textes oraux

2. Traduire les littératures et les oralités

2013-2014



## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2013-2014

Rentrée : 23 septembre 2013

### Semestre 1

Du 23/09/2013 au 11/01/2014

vacances d'automne : 28/10/2013 – 2/11/2013

vacances d'hiver : 23/12/2013 – 4/01/2014

session 1 : 13/01/2014 – 25/01/2014

session 2 : 16/06/2014 – 5/07/2014

### Semestre 2

Du 27/01/2014 au 17/05/2014

vacances d'hiver : 24/02/2014 – 1/03/2014

vacances de Pâques : 14/04/2014 – 26/04/2014

session 1 : 19/05/2014 – 31/05/2014

session 2 : 16/06/2014 – 5/07/2014

### Dates à retenir

- : bilan du premier semestre M1 et M2 par l'équipe pédagogique de la mention ;
- : présentation de l'avancement des recherches des étudiants de M1 devant l'équipe pédagogique de la mention et un représentant par équipe de recherche concernée ;
- : présentation de l'avancement des recherches des étudiants de M2 recherche devant l'équipe pédagogique de la mention et un représentant par équipe de recherche concernée ;
- : soutenances M1
- : soutenances M2
- : bilan du semestre 2 M1 et M2 par l'équipe pédagogique de la mention.

# **PRESENTATION GENERALE DE LA MENTION**

La mention « Littératures et oralités » s'adresse à des étudiants désireux d'acquérir une formation théorique et pratique. Elle se décline en deux spécialités : « Textes écrits, textes oraux » et « Traduire les littératures et les oralités ».

Son originalité est de croiser les littératures du monde et les oralités. L'immense richesse de l'Inalco en matière de langues et de cultures, par son extrême étendue et sa grande spécialisation, ouvre un champ où se rencontrent les problématiques diverses du littéraire et les approches de l'oralité.

La mention « Littératures et oralités » se propose de former les étudiants, soit à la recherche, en vue d'un passage vers la formation doctorale (visant les métiers de l'enseignement, de la recherche) soit à une carrière dans la traduction littéraire ou le monde de l'édition.

## **1. Textes écrits, textes oraux**

La spécialité « Textes écrits, textes oraux » est offerte aux étudiants déjà formés dans une ou plusieurs langues de l'Inalco, et déjà initiés à la littérature et aux oralités. Elle leur permettra d'approfondir la lecture critique, la théorie littéraire (les courants et les méthodes de la littérature générale et comparée) et de croiser littérature et oralités dans le domaine linguistique choisi.

L'étudiant qui choisit cette spécialité se destine essentiellement à la recherche.

## **2. Traduire les littératures et les oralités**

La spécialité « Traduire les littératures et les oralités » tend à former des traducteurs littéraires dans un grand nombre de langues dites « rares », souvent enseignées uniquement à l'INALCO, et pour lesquelles les bons traducteurs font défaut.

L'originalité de la formation tient également à l'accent mis sur l'articulation entre texte écrit et oralité : littératures écrites, littératures orales, mais aussi oralité dans la langue et dans le texte écrit.

Cette spécialité étant inscrite dans la mention « Littératures et oralités », elle permet aux étudiants de bénéficier des séminaires communs à la mention et de certains séminaires spécifiques à la spécialité « Textes écrits, textes oraux » qui les feront réfléchir sur la matière même de l'activité de traduction : la poétique du texte (le texte, son rythme, son organisation, ses transgressions de la norme linguistique, son inscription dans une culture).

Un équilibre est recherché entre séminaires théoriques et de méthodologie, d'une part, et ateliers et séminaires plus pratiques, d'autre part, assurés par des professionnels de la profession (éditeurs, traducteurs, préparateurs de copies, avocat spécialisé dans le droit d'auteur). Cet équilibre se reflète dans la validation du M2 : soit par un mémoire de recherche, soit par un stage dans une maison d'édition accompagné d'une traduction commentée.

## **LANGUES ENSEIGNEES AU NIVEAU MASTER :**

Albanais, Amharique, Arabe, Arabe maghrébin, Arménien, Bambara, Bengali, Berbère, Birman, Bosniaque-croate-serbe, Bulgare, Chinois, Coréen, Drehu, Estonien, Finnois, Géorgien, Grec moderne, Haoussa , Hébreu moderne, Hindi, Hongrois, Indonésien-malais, Japonais, Khmer, Kurde, Lao, Letton, Lituanien, Macédonien, Malgache, Mongol, Népal, Ourdou, Pashto, Persan, Peul, Polonais, Roumain, Rromani, Russe, Siamois, Slovène, Swahili, Tahitien, Tamoul, Tchèque et slovaque, Télougou, Tibétain, Turc, Ukrainien, Viêtnamien, Wolof, Yoruba, Langues d'Amérique, Langues du Caucase.

## **SOUTENANCES**

Les soutenances de M1 se font devant un jury composé du directeur de recherches, de deux rapporteurs et des membres de l'équipe pédagogique de la mention présents à toutes les soutenances. Le jury est nommé par le directeur de la mention, le directeur de la spécialité et le directeur de recherches ou de traduction commentée. En cas de désaccord, la décision revient à la direction de la mention.

Les soutenances de M2 se font devant un jury composé du directeur de recherches ou de traduction commentée (obligatoirement HDR pour les mémoires de recherche), de deux rapporteurs (dont un au moins HDR) et des membres de l'équipe pédagogique de la mention présents à toutes les soutenances. Le jury est nommé par le directeur de la mention, le directeur de la spécialité et le directeur de recherches ou de traduction commentée. En cas de désaccord, la décision revient à la direction de la mention.

Les soutenances sont collectives et ouvertes aux étudiants et aux enseignants souhaitant y assister.

Les étudiants devront transmettre leurs travaux aux membres du jury au plus tard deux semaines avant la soutenance.

## CONTACTS

### **Responsable de la mention :**

Christophe Balay, professeur, persan  
[christophe.balay@inalco.fr](mailto:christophe.balay@inalco.fr)

### **Responsables des spécialités :**

spécialité « Textes écrits, textes oraux »

Stéphane Sawas, professeur, grec [stephane.sawas@inalco.fr](mailto:stephane.sawas@inalco.fr)

spécialité « Traduire les littératures et les oralités »

Marie Vrinat-Nikolov, professeur, bulgare [marie.vrinat-nikolov@inalco.fr](mailto:marie.vrinat-nikolov@inalco.fr)

### **Équipe pédagogique de la mention :**

Christophe Balay, PU persan [christophe.balay@inalco.fr](mailto:christophe.balay@inalco.fr)

Ursula Baumgardt, PU peul [ursula.baumgardt@inalco.fr](mailto:ursula.baumgardt@inalco.fr)

Piotr Bilos, MCF, littérature polonaise [piotr\\_bilos@hotmail.fr](mailto:piotr_bilos@hotmail.fr)

Antoine Chalvin, PU estonien et finnois [antoine.chalvin@inalco.fr](mailto:antoine.chalvin@inalco.fr)

Gilles Delouche, PU thaï [gilles.delouche@inalco.fr](mailto:gilles.delouche@inalco.fr)

Alain Désoulières, MCF ourdou [alain.desoulieres@inalco.fr](mailto:alain.desoulieres@inalco.fr)

Catherine Géry, PU russe [catherine.gery@inalco.fr](mailto:catherine.gery@inalco.fr)

Kadhim Jihad Hassan, PU arabe [kadhim.hassan@inalco.fr](mailto:kadhim.hassan@inalco.fr)

Eun-Jin Jeong, MCF coréen [eun-jin.jeong@inalco.fr](mailto:eun-jin.jeong@inalco.fr)

Frosa Pejoska-Bouchereau, MCF macédonien [frosa\\_pejoska@yahoo.fr](mailto:frosa_pejoska@yahoo.fr)

Alexandre Prstojevic, PU bosniaque-croate-serbe [alexandre@vox-poetica.com](mailto:alexandre@vox-poetica.com)

Françoise Robin, PU, tibétain [francoise.robin@inalco.fr](mailto:francoise.robin@inalco.fr)

Stéphane Sawas, PU grec [stephane.sawas@inalco.fr](mailto:stephane.sawas@inalco.fr)

Dominique Samson, MCF études sibériennes [dsamsonnormanddechambourg@yahoo.fr](mailto:dsamsonnormanddechambourg@yahoo.fr)

Eva Toulouze, MCF HDR études finno-ougriennes [evatoulouze@gmail.com](mailto:evatoulouze@gmail.com)

Marie Vrinat-Nikolov, PU bulgare [marie.vrinat-nikolov@inalco.fr](mailto:marie.vrinat-nikolov@inalco.fr)

Mourad Yelles, PU arabe maghrébin [mourad.yelles@inalco.fr](mailto:mourad.yelles@inalco.fr)

# MAQUETTE DU MASTER 1

**INALCO – Master Langues, cultures et sociétés du monde**  
**Mention Littératures et oralités (LITTOR)**  
**Spécialité Textes écrits, textes oraux**  
**Orientation Recherche**

## Semestre 7

<b>UE 1</b>	<b>COMPETENCES AVANCEES EN LANGUE (56 LANGUES ENSEIGNEES)</b>			<b>6 ECTS</b>
	<i>VOIR OFFRE DES DEPARTEMENTS</i>			
<b>UE 2</b>	<b>SPECIALISATION AREALE</b>			<b>6 ECTS</b>
	<i>VOIR OFFRE DES DEPARTEMENTS</i>			
<b>UE 3</b>	<b>DISCIPLINE ET METHODOLOGIE</b>			<b>12 ECTS</b>
<b>Théorie des littératures et des oralités de mention</b>				
<b>1 EC obligatoire (6 ECTS) :</b>				
mercredi 11h00-14h00 2, 9, 16 octobre, 6 et 13 novembre, 4 décembre	amphi 5	LIT4A05A	Théorie des littératures et des oralités de mention (S. Sawas)	
<b>Théorie des littératures et des oralités de spécialité (6 ECTS)</b>				
<b>1 EC au choix parmi :</b>				
jeudi 16h00-20h00	4.08	TEO4A05B	Circulation des contes : approches comparatistes (A. Chraïbi)	
lundi, 14h30-16h00	3.09	TEO4A05C	Métrique (G. Delouche)	
lundi 18h30-20h00	4.18	TEO4A05D	Penser autrement les littératures (XX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup> siècles) : le post-moderne (A. Prstojevic)	
<b>UE 4</b>			<b>OUVERTURE ET OUTILS</b>	<b>6 ECTS</b>
			<b>1EC au choix (6 ECTS) :</b>	
samedi 10h30-16h30 (dates fixées par l'enseignant)	3.05	LIT4A06A	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseigner les littératures et les oralités du monde (S. Sawas)</li> <li>- 1 EC au choix de niveau M1 dans l'offre de l'INALCO</li> <li>- 1 EC de langue tous niveaux</li> </ul>	

## Semestre 8

<b>UE 1</b>	<b>COMPETENCES AVANCEES EN LANGUE (56 LANGUES ENSEIGNEES)</b> <i>VOIR OFFRE DES DEPARTEMENTS</i>			<b>3 ECTS</b>
<b>UE 2</b>	<b>SPECIALISATION AREALE</b> <i>VOIR OFFRE DES DEPARTEMENTS</i>			<b>6 ECTS</b>
<b>UE 3</b>	<b>DISCIPLINE ET MÉTHODOLOGIE</b>			<b>6 ECTS</b>
<b>Théorie des littératures et des oralités de spécialité</b>				
<b>1 EC au choix parmi :</b>				
jeudi 14h00-16h00		TEO4B05B	Généalogie du conte : conte oral, conte transcrit, conte écrit (F. Pejoska-Bouchereau)	
lundi 9h30-12h30		TEO4B05C	Efficacité de la parole ()	
samedi 10h30-16h30		TEO4B05D	Musique et identités nationales (S. Sawas)	
<b>UE 4</b>	<b>OUVERTURE ET OUTILS</b>			<b>6 ECTS</b>
<b>1 EC obligatoire (3 ECTS) :</b>				
Musée du quai Branly		LCS4B01A	Séminaire commun de la formation <b>Langues, cultures et sociétés du monde :</b>	
<b>1 EC au choix (3 ECTS) :</b>				
lundi, 10h00-12h30	3.19	AOI 4B03A	Oralité, pratiques et formes (U. Baumgardt)	
vendredi 14h-17h00		TLO4B05A	L'atelier du traducteur (S. Sawas)	
			1 EC au choix de niveau M1 dans l'offre de l'INALCO ou d'une autre université	
			1 EC de langue tout niveau	
			Séminaire d'équipe d'adossement	
<b>UE 5</b>	<b>MINI-MEMOIRE</b>			<b>9 ECTS</b>

**INALCO – Master Langues, cultures et sociétés du monde**  
**Mention Littératures et oralités (LITTOR)**  
**Spécialité Traduire les littératures et les oralités**  
**Orientation Pro / Recherche**

**Semestre 7**

<b>UE 1</b>	<b>COMPETENCES AVANCEES EN LANGUE (56 LANGUES ENSEIGNEES)</b>			<b>6 ECTS</b>
	<i>VOIR OFFRE DES DEPARTEMENTS</i>			
<b>UE 2</b>	<b>SPECIALISATION AREALE</b>			<b>6 ECTS</b>
	<i>VOIR OFFRE DES DEPARTEMENTS</i>			
<b>UE 3</b>	<b>DISCIPLINE ET METHODOLOGIE</b>			<b>12 ECT</b>
<b>2 EC obligatoire (2 x 6 ECTS) :</b>				
mercredi 2, 9, 16 X, 6 et 13 XI, 4 XII - 11h00-14h00	amphi 5	LIT4A05A	Théorie des littératures et des oralités de mention (S. Sawas)	
mercredi 9, 16, 23 X, 6, 13, 20, 27 XI, 4, 11, 18 XII, 8 I - 9h00-11h00	amphi 5	TLO4A05A	Théories de la traduction (P. Maurus et M. Vrinat-Nikolov)	
<b>UE 4</b>			<b>OUVERTURE ET OUTILS</b>	<b>6 ECTS</b>
			<b>1EC au choix (6 ECTS) :</b>	
		ECO3A02B/ TLO4A07	- Principes de la traduction littéraire (P. Bilos) - 1 EC au choix de niveau M1 dans l'offre de l'INALCO - 1 EC de langue tous niveaux	

**Semestre 8**

<b>UE 1</b>	<b>COMPETENCES AVANCEES EN LANGUE (56 LANGUES ENSEIGNEES)</b>			<b>3 ECTS</b>
	<i>VOIR OFFRE DES DEPARTEMENTS</i>			
<b>UE 2</b>	<b>SPECIALISATION AREALE</b>			<b>6 ECTS</b>
	<i>VOIR OFFRE DES DEPARTEMENTS</i>			
<b>UE 3</b>	<b>DISCIPLINE ET METHODOLOGIE</b>			<b>6 ECTS</b>
<b>1 EC obligatoire :</b>				
vendredi 14h-17h00		TLO4B05A	L'atelier du traducteur (S. Sawas)	
<b>UE 4</b>	<b>OUVERTURE ET OUTILS</b>			<b>6 ECTS</b>
<b>2 EC obligatoire (2 x 3 ECTS) :</b>				
Musée du quai Branly		LCS4B01A	Séminaire commun de la formation <b>Langues, cultures et sociétés du monde :</b>	
mercredi 9h00-11h00		TLO4B06A	Pratique de la traduction (P. Maurus)	
<b>UE5</b>	<b>MINI-MÉMOIRE</b>			<b>9 ECTS</b>

**A LA FIN DU SEMESTRE 7, LES ETUDIANTS PRESENTERONT L'AVANCEMENT DU MINI-MEMOIRE DE RECHERCHE DEVANT L'EQUIPE PEDAGOGIQUE. CETTE PRESENTATION**

**ENTRERA EN LIGNE DE COMPTE LORS DE L'ÉVALUATION FINALE DU MINI-MEMOIRE.**

## **DESCRIPTIFS DES SÉMINAIRES DE M1**

### **M1, S7**

#### **SÉMINAIRE DE THÉORIE DES LITTÉRATURES ET DES ORALITÉS DE MENTION**

**Coordination : Stéphane Sawas**

Ce séminaire, qui est une sorte d'atelier du chercheur, croise les littératures et oralités autour de 5 thématiques qui sont au centre des recherches des enseignants intervenant : « Penser autrement l'histoire littéraire » ; « Traduire l'oralité, traduire la littérarité » ; « Parole et mémoire sociale » « Littérature et création cinématographique » : « Littératures ectopiques ».

#### **THÉORIES DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE**

**Coordination : Marie Vrinat-Nikolov et Patrick Maurus**

Ce séminaire a pour objectif de familiariser les étudiants avec différents aspects importants de la théorie de la traduction. Il est tenu compte de la diversité des langues et littératures de travail des étudiants concernés, aucun prérequis linguistique n'est exigé.

#### **CIRCULATION DES CONTES : APPROCHES COMPARATISTES**

**Coordination : Aboubakr Chraïbi**

Le conte populaire est entré dans la sphère académique à partir du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion des folkloristes. Leurs travaux ont abouti, entre autres, à de vastes catalogues qui classent ce corpus à l'échelle internationale dans de nombreuses cultures, permettant ainsi de suivre leur circulation. Cependant, les contes ont donné lieu depuis une haute antiquité à de belles pièces littéraires et ont continué à influencer la littérature, le théâtre, le cinéma, les arts, à tous les niveaux : l'objet du séminaire est d'étudier précisément de tels phénomènes.

#### **METRIQUE**

**Coordination : Gilles Delouche**

Le séminaire « Introduction à la terminologie française de la métrique » s'adresse à des étudiants travaillant sur toutes les poésies du monde, qu'elles soient du domaine de l'oral ou de l'écrit. Le but est de leur donner la possibilité, dans la description formelle qu'ils font des textes qu'ils étudient, d'utiliser le vocabulaire français le plus approprié, qu'il s'agisse du compte des pieds ou des syllabes, de la rime, comme de leur structure, des définitions de la rime, des organisations des vers dans les formes fixes, etc.

#### **PENSER AUTREMENT LES LITTÉRATURES (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> SIECLES) : LE POSTMODERNISME**

**Coordination : Alexandre Prstojevic,**

Souvent considéré comme un terme vide de sens et inapplicable à la littérature française, le postmodern(ism)e a connu dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle une diffusion planétaire. Ce déplacement géographique a entraîné aussi un déplacement de sens : sous la plume des écrivains serbes, bulgares, russes, brésiliens, argentins, coréens ou indiens, une vision de l'art formée dans les campus universitaires nord-américains s'est chargée de nouvelles significations esthétiques et politiques. La question se pose dès lors de savoir si le postmodernisme de la première heure s'est modifié dans le monde post-communiste, si la chute du mur, elle aussi, est d'une certaine façon la chute d'un modèle culturel. De nombreuses autres questions seront également posées.

#### **ENSEIGNER LES LITTÉRATURES, LES ARTS ET LES ORALITÉS DU MONDE**

**Stéphane Sawas**

En partant d'une réflexion sur les outils pédagogiques à la disposition des enseignants et des apprenants, ce séminaire se propose d'aborder l'enseignement des littératures et des oralités du monde en trois temps : a) l'œuvre littéraire et sa contextualisation : enjeux didactiques ; b) dynamique des oralités et pratiques pédagogiques ; c) la place des images dans l'enseignement des littératures et des oralités.

Objectif : Problématiser l'enseignement des littératures et des oralités du monde en analysant et en élaborant des

séquences pédagogiques.

## **ORALITÉ, PRATIQUES ET FORMES**

### **Ursula Baumgardt**

Ce séminaire transversal à caractère méthodologique et théorique sans prérequis de langue s'adresse aux étudiants travaillant sur l'oralité et à ceux confrontés à la comparaison entre écriture littéraire et littérature orale. Il a pour objectif de situer la littérature orale par rapport à l'oralité et de définir la littérarité ; d'aborder les pratiques littéraires, notamment la performance de la littérature orale dans son articulation à la création et à la variabilité ; d'exposer les techniques de constitution d'un corpus de littérature orale; de décrire la forme des discours oraux dans le sens d'une poétique des genres littéraires. Contact : [ursula.baumgardt@wanadoo.fr](mailto:ursula.baumgardt@wanadoo.fr)

## **M1, S8**

### **GÉNÉALOGIE DU CONTE : CONTE ORAL/ CONTE TRANSCRIT/ CONTE ÉCRIT. Coordination : Frosa Bouchereau**

L'établissement de la généalogie du conte suit les étapes historiques successives : le conte oral ; la vogue du conte de fées littéraire en France de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ; le conte oral transcrit [(a) les collectes, (b) la transcription] ; et le conte littéraire. En un premier temps, nous analyserons la position antinomique que constitue la séparation entre l'oralité et l'écriture - entendue comme transcription plus ou moins fidèle du conte oral traditionnel, bien qu'elle se veuille le reflet exact de cette tradition [conte « scientifique », conte « ethnologique »]. Ensuite, en un second temps, nous verrons comment, de cette séparation, naîtra un genre de contes tout à fait nouveau, le conte littéraire, lequel s'alimentera à la source de la tradition orale sans toutefois retomber dans le projet d'être une simple et pure copie de cette tradition, puisque se voulant un espace imaginaire original par le travail de l'écriture. Nous verrons, en une troisième partie, une possible unité oral/écrit dans la langue chinoise qui ne repose pas sur la transcription mais sur la structure de la langue [(1) Le conte oral et ses origines, (2) Le conte écrit : la vogue du conte en langue vulgaire du XVII<sup>e</sup> siècle, (3) L'extrême imbrication de l'oral et de l'écrit].

### **EFFICACITÉ DE LA PAROLE**

#### **Coordination :**

Comme une littérature écrite, une tradition orale, narrative ou chantée, est une pratique et une institution culturelle servant à penser la réalité, à la percevoir et à la problématiser, mais également à agir sur elle. À partir, entre autres, d'exemples provenant des Amériques, nous réfléchirons aux moyens linguistiques mis en oeuvre dans la construction de la *parole agissante*. Les dimensions sociales de la parole seront prises en compte. Les trois premières séances développeront le propos. La quatrième sera réservée à un exposé des étudiants (30') portant sur leur propre corpus de recherche – même s'il s'agit de littérature écrite – du point de vue de la problématique du séminaire.

### **MUSIQUE ET IDENTITÉS NATIONALES**

#### **Coordination : Stéphane Sawas**

Ce séminaire se propose d'aborder les liens qui unissent création musicale et construction des identités nationales aux XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles a) par l'étude des formes et des genres privilégiés par les créateurs, b) par la problématisation de la notion d'école nationale (de composition comme d'interprétation) et c) par l'analyse des modalités de récupération politique de la musique.

Objectif : Développer une approche critique du fait musical dans une perspective interdisciplinaire.

### **L'ATELIER DU TRADUCTEUR**

#### **Coordination : Stéphane Sawas**

La traduction est avant tout une expérience. Après avoir mis dos à dos les théories de la possibilité et de l'impossibilité de la traduction, on fait le constat que l'acte de traduire se répète pourtant inlassablement depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. C'est cette traduction en acte que ce séminaire a l'ambition d'interroger. Il est animé par une équipe de traducteurs littéraires issus ou non du monde enseignant qui explorent des champs littéraires fort variés. Ces traducteurs auront pour mission de mettre au jour, à travers leur travail actuel, sur un texte particulier, les problèmes spécifiques à la traduction des diverses littératures du monde qu'ils cherchent à faire connaître en France. C'est le traducteur à l'œuvre qui ouvre la porte de son atelier.

**PRATIQUE DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE Patrick Maurus**

**N.B.** : l'évaluation des séminaires se fait par contrôle continu (ce qui exige l'assiduité des étudiants). La deuxième absence à un séminaire entraîne une évaluation par examen final (oral sur dossier).

**sawas**

## Le mini-mémoire de M1

Il constitue un dispositif essentiel de l'orientation de l'étudiant. Il est validé au second semestre, mais son sujet doit être déterminé dès le début du premier semestre de M1 en accord avec le directeur de recherches et l'équipe pédagogique de la spécialité.

**Pour pouvoir accéder à un M2 recherche, l'étudiant doit justifier d'une moyenne générale de 12/20 en M1 et de la note minimale de 14/20 au mini-mémoire.**

**Le mini-mémoire doit répondre aux critères suivants :**

**1. Il devra comporter au minimum une trentaine de pages de texte (sans compter annexes et traductions, hormis dans le cas précisé ci-dessous) ;**

**2. il convient de distinguer les dossiers destinés à clore un parcours de M1 et ceux qui sont destinés à préparer la rédaction du mémoire plus important de M2.**

**Dans le premier cas, le dossier pourra consister en une synthèse de documents, notamment dans la langue de spécialité, sur un sujet précis, ou en une traduction (intégrale ou partielle) commentée.**

Dans le second cas, le dossier devra revêtir un caractère essentiellement propédeutique et méthodologique, et prendre en compte une ou plusieurs des formes du travail de recherches suivant :

● **formuler une problématique : une question, son importance dans le cheminement personnel, ses enjeux, le mode d'approche méthodologique et disciplinaire (historique, littéraire, traductologique, anthropologique, sociologique, etc. ) ;**

● **élaborer un plan qui permette d'articuler les éléments de réponse à la question ;**

● **dresser un état de la question : faire l'inventaire de ce qui a déjà été fait, écrit, publié sur la question ; autrement dit, lire le plus possible afin de constituer une bibliographie critique ;**

● **amener les sources nécessaires pour nourrir son propos : informations contextuelles, définition d'un corpus de textes (sources primaires), traductions ou collecte d'autres formes de documentation qui peut également provenir, selon les domaines et les disciplines, d'enquêtes sur le terrain, de questionnaires, etc.**

**Le dossier de M1 peut ainsi préparer le terrain pour le mémoire de M2 qui en reprendra la thématique en l'étoffant et en la développant.**

*Cas particulier du M2 professionnel « Traduire les littératures et les oralités » :*

• L'étudiant qui souhaite, dès le M1, s'orienter vers un M2 professionnel pourra choisir, en accord avec l'équipe pédagogique de spécialité, de rédiger une traduction commentée (de sa langue maternelle vers le français ou du français vers sa langue maternelle) comportant au moins vingt pages de traduction et dix pages de commentaire, ainsi qu'une bibliographie.

**Attention : l'étudiant qui souhaiterait par la suite s'orienter malgré tout vers un master recherche devra rédiger et soutenir un mini-mémoire de type recherche pour le joindre à son dossier de candidature.**

La soutenance du mini-mémoire ou de la traduction commentée se fait dans les conditions prévues par la spécialité.

**Le dépôt des mini-mémoires ou traductions commentées doit être validé par un « bon pour soutenance » et signature du directeur de recherches.**

## Conditions de passage du M1 au M2 + Doctorat

**Pour pouvoir accéder en M2 recherche, l'étudiant doit justifier d'une moyenne générale de 12/20 en M1 et de la note minimale de 14/20 au mini-mémoire.**

**Le passage n'est pas automatique et un dossier doit être constitué à l'attention de la commission d'admission en M2.**

**Pour une inscription en M2 parcours professionnel (coopération et développement, traduction littéraire etc.), l'étudiant doit justifier d'une moyenne générale de 12/20 en M1 ainsi que 12/20 au mini-mémoire.**

**Sont en général admis à postuler pour une inscription en Doctorat les étudiants titulaires d'un DEA ou d'un M2 avec la mention Bien (note minimale de 14/20). Les titulaires d'un Master professionnel ou d'un DESS peuvent présenter leur candidature si leur diplôme est accompagné d'un mémoire de recherche.**

## MAQUETTE DU MASTER 2

**INALCO – Master Langues, cultures et sociétés du monde**  
**Mention Littératures et oralités (LITTOR)**  
**Spécialité Textes écrits, textes oraux**  
**Orientation Recherche**

### Semestre 9

<b>UE 1</b>	<b>COMPETENCES AVANCEES EN LANGUE (56 LANGUES ENSEIGNEES)</b>			<b>6 ECTS</b>
	<i>VOIR OFFRE DES DEPARTEMENTS</i>			
<b>UE 2</b>	<b>SPECIALISATION AREALE</b>			<b>6 ECTS</b>
	<i>VOIR OFFRE DES DEPARTEMENTS</i>			
<b>UE 3</b>	<b>DISCIPLINE ET METHODOLOGIE</b>			<b>12 ECTS</b>
<b>Théorie des littératures et des oralités de mention</b>				
<b>1 EC obligatoire (6 ECTS) :</b>				
mardi 9h30-12h30	5.05	LIT5A05A	Théorie des littératures et des oralités de mention ()	
<b>Théorie des littératures et des oralités de spécialité (6 ECTS)</b>				
<b>1 EC au choix parmi :</b>				
mardi 16h00-17h30	4.18	AMA5A03A	Métissages artistiques et globalisation culturelle en contexte euro-maghrébin (M. Yelles)	
jeudi 14h00-16h00	3.02	TEO5A05A	De l'oralité à l'écriture : la poésie orale dans la littérature (F. Bouchereau)	
lundi 18h30-20h00	4.18	TEO4A05D	Penser autrement les littératures (XX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup> siècles) le post-moderne (A. Prstojevic)	
lundi 15h00-17h00	<b>RL*</b> 133	TEO5A05C	Les discours autobiographiques – XX-XXI siècles (C. Poujol et C. Géry)	
<b>UE 4</b>	lundi, 10h00-12h00	AOI5A03A	<b>OUVERTURE ET OUTILS</b> <b>1EC au choix (6 ECTS) :</b> - Sémiotique de la littérature orale (U. Baumgardt) - 1 EC au choix de niveau M2 dans l'offre de l'INALCO - 1 EC de langue tous niveaux - Séminaire d'équipe d'adossement	<b>6 ECTS</b>

### Semestre 10

<b>UE 1</b>	<b>MEMOIRE DE MASTER</b>	<b>30 ECTS</b>
	<b>Présentation de l'état d'avancement des travaux devant l'équipe de recherche (3 ECTS)</b>	
	<b>Mémoire de recherche (27 ECTS)</b> Rédaction et présentation du mémoire de recherches (entre 100 et 150 pages). Note minimale requise pour l'inscription en Doctorat : 14/20	

\* RL = bâtiment rue de Lille

**INALCO – Master Langues,cultures et sociétés du monde**  
**Mention Littératures et oralités (LITTOR)**  
**Spécialité Traduire les littératures et les oralités**  
**Orientation Pro / Recherche**

### Semestre 9

<b>UE 1</b>	<b>COMPETENCES AVANCEES EN LANGUE (56 LANGUES ENSEIGNEES)</b>			<b>6 ECTS</b>
	<i>VOIR OFFRE DES DEPARTEMENTS</i>			
<b>UE 2</b>	<b>SPECIALISATION AREALE</b>			<b>6 ECTS</b>
	<i>VOIR OFFRE DES DEPARTEMENTS</i>			
<b>UE 3</b>	<b>DISCIPLINE ET METHODOLOGIE</b>			<b>12 ECTS</b>
	<b>2 EC obligatoires (2 x 6 ECTS)</b>			
vendredi 14h30-17h30	3.03	TLO5A05A	Le texte dans tous ses états (C. Balaÿ et P. Bilos)	
vendredi 4 et 11 oct., 8, 15, 22 et 29 nov., 6 déc. 10h00-12h00	4.18	TLO5A05B	Aspects juridiques et pratiques de la traduction (A. Chalvin)	
<b>UE 4</b>	jeudi 9h00-11h30	5.13	LIT5A02A	<b>6 ECTS</b>
			<b>OUVERTURE ET OUTILS</b> <b>1EC obligatoire :</b> Modalités du transfert culturel par la traduction (M. Vrinat-Nikolov, P. Maurus, M. Yelles)	

### Semestre 10

<b>UE 1</b>	<b>MEMOIRE DE MASTER</b>	<b>30 ECTS</b>
	<p><b>Orientation recherche :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de l'état d'avancement des travaux devant l'équipe de recherche (3 ECTS)</li> <li>- Mémoire de recherche (27 ECTS)</li> </ul> <p>Rédaction et présentation du mémoire de recherches (entre 100 et 150 pages). Note minimale requise pour l'inscription en Doctorat : 14/20</p> <p><b>Orientation professionnelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stage d'au moins un mois dans une maison d'éditions / ou présence aux Assises littéraires de la Traduction (15 ECTS)</li> <li>- Traduction commentée d'une cinquantaine de pages (15 ECTS)</li> </ul>	

## DESCRIPTIFS DES SÉMINAIRES DE M2

### SÉMINAIRE DE MENTION M2 : THÉORIE DES LITTÉRATURES ET DES ORALITÉS

#### Coordination :

Les étudiants profiteront d'une tribune où ils s'exprimeront, les enseignants jouant le rôle de facilitateurs. Chacune des 5 séances permettra à 3 étudiants de prendre la parole : les 2 premiers présenteront un exposé (30'), le troisième aura un statut de discutant. Les textes des 2 interventions auront été communiqués. Moins formel qu'un séminaire, l'objectif est la mise en application, dans le mémoire à rédiger - mais à des niveaux divers - de la réflexion sur le croisement des littératures et des oralités. La tribune favorisera le rapprochement entre étudiants.

### PRODUCTION LITTÉRAIRE ET GLOBALISATION CULTURELLE

#### Coordination : Mourad Yelles

A partir d'un corpus de textes traditionnels et contemporains (poésie, théâtre, chanson, cinéma, etc.), nous analyserons la nature du lien entre *fait urbain*, *pratiques culturelles* et *représentations imaginaires*. Nous tenterons de préciser les caractéristiques des dynamiques socio-historiques, idéologiques et esthétiques à l'oeuvre dans les situations de mixité "ethnique" et de métissages culturels. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux processus d'hybridations littéraires propres à l'espace euro-maghrébin dans le contexte de la « globalisation ».

### DE L'ORALITÉ À L'ÉCRITURE : LA POÉSIE ORALE DANS LA LITTÉRATURE.

#### Coordination : Frosa Bouchereau

Le séminaire étudie le passage de l'oralité à l'écriture dans les sociétés à tradition orale. Nous nous intéresserons à la survivance de la poésie orale dans les différents modes d'expression littéraire, en particulier le théâtre, ce genre à mi-chemin entre l'oralité et l'écriture. Nous analyserons les fonctions de la poésie orale dans ces « formes mixtes » qui mêlent prose et vers. Enfin, nous nous interrogerons sur la place de ces « formes mixtes » dans la littérature.

### PENSER AUTREMENT LES LITTÉRATURES (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> SIÈCLES) : LE POSTMODERNISME

#### Coordination : Alexandre Prstojevic,

Souvent considéré comme un terme vide de sens et inapplicable à la littérature française, le postmodern(ism)e a connu dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle une diffusion planétaire. Ce déplacement géographique a entraîné aussi un déplacement de sens : sous la plume des écrivains serbes, bulgares, russes, brésiliens, argentins, coréens ou indiens, une vision de l'art formée dans les campus universitaires nord-américains s'est chargée de nouvelles significations esthétiques et politiques. La question se pose dès lors de savoir si le postmodernisme de la première heure s'est modifié dans le monde post-communiste, si la chute du mur, elle aussi, est d'une certaine façon la chute d'un modèle culturel. De nombreuses autres questions seront également posées.

### DISCOURS AUTOBIOGRAPHIQUES (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> SIÈCLES)

#### Coordination : Catherine Géry, Catherine Poujol

On envisagera dans ce séminaire les diverses manifestations littéraires (au sens large du terme : formes écrites et orales) du discours sur le moi dans l'espace moral, culturel, social et politique européen, russe ou asiatique : du matériau brut de l'« ego-document » jusqu'aux savantes autobiographies post-modernes qui se nient dans le temps même de leur élaboration, en passant par la littérature testimoniale et par toutes les stratégies élaborées sous les systèmes communistes où parler de soi était devenu suspect. En Europe médiane, orientale, ainsi qu'en Eurasie et en Asie, les genres autobiographiques rencontrent (et sont en partie modelés) par les grands systèmes interprétatifs occidentaux comme la psychanalyse, l'existentialisme ou le structuralisme, générant sous certains régimes des discours déviants ou interdits sur le moi. En Asie centrale, le surgissement du moi reste provoqué par la médiation de l'Autre : ONG, acteurs thérapeutiques, anthropologues.

### LE TEXTE DANS TOUS SES ÉTATS

#### Coordination : Christophe Balaÿ et Piotr Bilos

Quand on dit « texte » on pense assez souvent, en contexte universitaire « littéraire », or la notion de texte est bien plus extensive. Dans le même contexte on pense aussi « écrit », en excluant à tort l'oralité. Ce séminaire aura pour but cette prise de conscience : qu'est-ce qu'un texte ? Comment l'accompagne-t-on depuis sa production jusqu'à son édition, en comprenant tous ses états de transformation intermédiaire.

### **ASPECTS JURIDIQUES ET PRATIQUES DE LA TRADUCTION**

**Coordination : Antoine Chalvin**

Ce séminaire fait appel à des intervenants extérieurs, professionnels de la traduction littéraire et de l'édition, afin de familiariser les étudiants avec les aspects pratiques de la profession : édition, chaîne et marché du livre, droits d'auteur, contrats, fiscalité, déontologie, normes et standards, relecture, correction, préparation de copie, bourses de traduction, collèges et associations de traducteurs, prix de traduction, manifestations autour de la traduction, etc.

### **MODALITÉS DU TRANSFERT CULTUREL PAR LA TRADUCTION**

**Coordination : Marie Vrinat-Nikolov, Patrick Maurus et Mourad Yelles**

Passage des formes, passage des genres : émergence du roman dans les littératures du monde par la traduction.

Ce séminaire, totalement transversal puisqu'il est assuré par des enseignants de littératures différentes, a pour objectif de mettre en relief le rôle fondamental de la traduction dans le passage des genres et des formes entre les littératures du monde. L'accent est mis, pour 2013-2014, sur le roman. Il sera également procédé à une analyse critique des « grandes traductions ».

**validation :** demander aux étudiants de préparer un petit dossier (une dizaine de pages) sur la réception critique parue dans la presse française de la littérature sur laquelle ils travaillent ou sur l'émergence du roman dans leur culture.

### **SÉMIOLOGIE DE LA LITTÉRATURE ORALE**

**Ursula Baumgardt**

Ce séminaire transversal à caractère méthodologique et théorique sans prérequis de langue s'adresse aux étudiants travaillant sur l'oralité et à ceux confrontés à la comparaison entre écriture littéraire et littérature orale. Il a pour objectif de situer la littérature orale par rapport à l'oralité et de définir la littérarité ; d'aborder les pratiques littéraires, notamment la performance de la littérature orale dans son articulation à la création et à la variabilité ; d'exposer les techniques de constitution d'un corpus de littérature orale; de décrire la forme des discours oraux dans le sens d'une poétique des genres littéraires. Contact : ursula.baumgardt@wanadoo.fr

**N.B. :** l'évaluation des séminaires se fait par contrôle continu (ce qui exige l'assiduité des étudiants). La deuxième absence à un séminaire entraîne une évaluation par examen final (oral sur dossier).

## Le mémoire de M2

● Parcours recherche : le mémoire doit comporter entre 100 et 150 pages. Pour pouvoir s'inscrire en doctorat, il faut avoir obtenu au mémoire de M2 la note minimale de 14/20.

**Il s'agit pour l'étudiant de démontrer ses capacités à définir son objet d'étude éventuellement susceptible d'aboutir à une contribution originale à un domaine du savoir (ce qui est le propre d'une thèse de doctorat) ; cela implique une aptitude à faire preuve d'autonomie, d'honnêteté et de rigueur intellectuelles, à développer une réflexion critique sur une matière donnée et à en faire une présentation claire et argumentée, le tout dans un délai limité.**

• Parcours professionnel : l'étudiant effectuera un stage d'au moins un mois dans une maison d'édition ou à l'UNESCO (actualisation de l'*Index translationum*) / ou il assistera aux Assises de la traduction littéraire à Arles ; il soutiendra en outre une traduction commentée qui comportera une cinquantaine de pages (trente pages de traduction et vingt pages de commentaires).

**Le parcours professionnel ne donne pas directement accès au doctorat. Un mémoire de recherche est requis dans tous les cas pour l'admission en doctorat.**

**Le dépôt des mémoires ou traductions commentées doit être validé par un « bon pour soutenance » et signature du directeur de recherches.**

## **Le commentaire de traduction littéraire**

### **Master LITTOR, M1 et M2**

#### **Pourquoi un commentaire de traduction ?**

parce qu'il n'est pas de pratique de la traduction qui vaille sans réflexion sur cette pratique :  
d'où un va et vient entre traduction et commentaire

parce qu'il permet d'avoir une distance par rapport à l'acte de traduction et d'avoir conscience  
des choix de traduction que l'on fait en fonction du texte traduit et en s'appuyant  
délibérément sur l'expérience de chercheurs qui ont déjà problématisé cette expérience

parce qu'il permet d'interroger une écriture singulière, celle qui est mise en œuvre par un  
écrivain-sujet dans un texte unique

parce que vous êtes inscrit(e) en master professionnalisant et que, lorsque vous rechercherez  
un éditeur, il vous faudra argumenter le choix de tel auteur, de tel texte, savoir présenter  
votre traduction

**Le commentaire de traduction** se compose de :

- une introduction (*minimum 5 pages de 2500 signes*)
  - choix du texte, son importance pour le champ littéraire dans lequel il s'inscrit
  - définition du texte : date, contexte, formes et genres, supports, polémiques...
  - ce qui caractérise son écriture (rythme, métaphores et images, etc.)
  - langue du texte : pose-t-elle un problème ?
  - l'auteur (sans pour autant réaliser une biographie hors-sujet)
  - annonce le développement
    - un développement rédigé et structuré en parties (*minimum 10 pages de 2500 signes en M1 et 20 pages de 2500 signes en M2*)
  - typologie des principales difficultés que pose le texte choisi (on traduit certes des langues, mais surtout des textes) et choix pour les résoudre : registre, rythme, images, etc.
  - les sujets de réflexion ne doivent pas être « passe-partout » (le lexique, les métaphores, les références culturelles, etc.). Il s'agit de répertorier les problèmes que *vous* avez rencontrés dans *ce* texte. Une aide méthodologique : pendant la traduction surlignez les éléments du texte qui vous posent des problèmes particuliers (dont la solution n'est pas dans le dictionnaire)
  - N'oubliez pas que vous n'êtes pas tenus de tout résoudre. L'important est de repérer et de nommer les problèmes. Vérifiez si un critique n'a pas déjà abordé la question.
  - tout commentaire, toute assertion doivent s'appuyer sur plusieurs exemples concrets clairement explicités (avec la traduction littérale de l'exemple original, les membres du jury ne connaissent pas tous la langue originale)
  - éviter le saupoudrage de remarques, structurer le commentaire
  - éviter les remarques purement lexicales et linguistiques si elles ne sont pas pertinentes pour le texte précis. Par exemple, ne pas expliquer qu'il n'y a pas de genre dans votre langue, à moins que ce ne soit un enjeu du texte que vous traduisez. Inutile de dire aussi que le mot « camembert » n'existe pas en birman, ça n'a pas d'importance... sauf si le héros s'appelle « Camembert » !
- une conclusion
- une bibliographie
- bibliographie d'ouvrages scientifiques de référence (évitez les dictionnaires et autres usuels !)
  - en annexe : le texte original et la traduction

- une table des matières

**Outils en ligne :**

Références bibliographiques et citations :

<http://www.termisti.refer.org/bibmem.htm>

Citation d'un document électronique :

<http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/doelec29.html#periodiqueligne>

Règles typographiques :

<http://www.orthotypographie.fr/>

<http://www.guide-typographie.com/>

## MOBILITÉS ÉTUDIANTES

Plusieurs types de séjours à l'étranger sont envisageables en Master :

**Cursus intégré** : valider un semestre effectué dans une université à l'étranger selon un contrat pédagogique établi avec le directeur de recherche et le responsable de la spécialité. Dans certains cas, on peut prévoir un séjour d'une année universitaire (se renseigner auprès du service des relations internationales et suivre l'affichage).

**Séjours de recherche ou de perfectionnement linguistique** : il s'agit de séjours de courte durée (deux à six semaines) essentiellement lors des vacances scolaires (suivre l'affichage sur les campagnes d'aide à la mobilité Master lancées deux fois par an et la campagne d'aide au voyage financé par la COVE).

### NOTA BENE :

**TOUS LES COURS DE LANGUE (CAL = UE1) SONT OUVRABLES, MAIS EN DESSOUS DE TROIS ETUDIANTS INSCRITS, ILS SERONT ASSURÉS PAR UN ENCADREMENT PERSONNEL.**

**LES SEMINAIRES ARÉAUX (UE2) AVEC MOINS DE TROIS ETUDIANTS INSCRITS NE SERONT PAS ASSURÉS. DANS CE CAS, LE RESPONSABLE DE LA SPECIALITÉ, EN ACCORD AVEC LE RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT ET LE RESPONSABLE DE LA LANGUE, PROPOSERA A L'ÉTUDIANT UNE AUTRE POSSIBILITÉ.**